

DECISION N° 152-2023

Portant validation du devis de la société GYMNOVA pour l'achat de tapis de gymnastique à la halle de sport du Bourg Le Comte.

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis n°DV000038823-1 de la société GYMNOVA concernant l'achat de tapis de gymnastique à la halle de sport du Bourg Le Comte ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société GYMNOVA concernant l'achat de tapis de gymnastique à la halle de sport du Bourg Le Comte d'un montant de 33 148.20 € HT.